



Belvaux/Sanem, le 22 mai 2026

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le de Monsieur le Ministre du Travail, en date du 11 mai 2026, réf N° **3/2026/0295/184**, la société

UNIVERSITE DE LUXEMBOURG

a eu l'autorisation pour **l'exploitation des laboratoires de recherches, stockage de substances et mélanges classés et poste de transformation à Boulevard du Jazz 7, Belvaux.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **22 mai 2026 au 01 juillet 2026 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz